ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 11/05/2026

tenue par Monsieur EVEN, Juge des Référés

En présence de Madame BAILLY, Greffière

10 heures 00

01) **DOSSIER N° 2603092** **RAPPORTEUR: Monsieur Pierre EVEN**

Titre de l'affaire Référé suspension - Demande la suspension de la décision en date du 11/02/2026 par laquelle le chef d'établissement du CP de Vedin-le-Vieil a refusé un séjour en unité de vie familiale au bénéfice du requérant

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	CABINET MORGANE FANCHETTE (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE	Ministre

Arrêté le 06/05/2026

Le juge des référés